


 AFAE

LE - 3 EN 1 -

– ÉDITO –

Dans son rapport 2020, intitulé « Favoriser le bien-être pour la réussite de chacun », la Médiatrice de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, choisit de mettre en exergue la citation suivante de Marie-Rose Moro et de Jean-Louis Brison : « La santé est un bien qu'il faut conquérir et conserver. Le bien-être n'est ni le confort, ni le contraire de l'effort. Bien être c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi et envers les autres. L'éducation à la santé, les campagnes de prévention des risques, le repérage des souffrances et la mise en œuvre des soins, s'inscrivent dans le projet national de justice et d'égalité des chances porté en grande partie par l'École républicaine. »

On pourrait être tenté de réserver la problématique de la santé à l'École au monde médical (infirmiers, médecins scolaires...). Or, comme elle ne renvoie pas seulement à une absence de maladie et parce qu'elle relève également du social et du psychique, elle concerne tous les acteurs de l'École.

Matthieu Coste-de-Bagneaux, Dominique Procureur, Jacques Sesboué



Diane Bedoin,
Professeure en sciences du langage à l'université de Rouen Normandie.

Enfants en situation de handicap ou de souffrance psychique : quelles pratiques pédagogiques et éducatives ?

Ce texte prend appui sur l'article intitulé « Souffrances psychiques de l'enfant : pourquoi il faut miser sur les pratiques pédagogiques », publié dans The Conversation en 2023 et co-écrit avec Sébastien Ponnou, Dominique Méloni, Laurent Lescouarch, Maryan Lemoine et Xavier Briffault.

Si les pratiques pédagogiques et éducatives sont régulièrement mises en avant par les experts et les pouvoirs publics, aux côtés des approches psychothérapeutiques, sociales et du soutien des familles, elles restent peu connues. Elles sont rarement présentes dans les « guides de bonnes pratiques » et les recommandations des agences de santé ou sont réduites à une série de conseils qui ne rendent pas compte de la complexité des dispositifs pédagogiques et éducatifs favorables au développement ou à l'épanouissement de l'enfant. Nous

avons ici pour objectif de synthétiser des approches pédagogiques dont la mise en pratique serait pertinente pour des enfants, en particulier lorsqu'ils sont en situation de handicap ou de souffrance psychique.

1. La pédagogie au service de la santé mentale des enfants et adolescents

La pédagogie se définit comme théorie et pratique de l'action éducative. Elle concerne l'école et toutes les situations d'apprentissage, de transmission et de vivre ensemble. La question du bien-être et de la souffrance psychique est au cœur de ses préoccupations.

Plusieurs grandes figures de la pédagogie, depuis le début du XXème siècle, ont dédié leurs travaux à l'accompagnement des enfants les plus vulnérables, pouvant être transposés au bénéfice de tous. Ils ont réfléchi à des modèles et des pratiques reposant sur des environnements adaptés et des postures propices au développement de l'enfant dont il pourrait être intéressant de s'inspirer.

2. Des environnements et des postures adaptés pour répondre aux besoins de l'enfant

Enseignants et éducateurs peuvent puiser dans la tradition du principe d'éducabilité initiée par des médecins pédagogues, à l'instar de Jean Itard, d'Edouard Seguin (dont les apports respectifs seront repris par Maria Montessori), ou encore d'Alfred Binet qui insiste sur la nécessité d'adapter la pédagogie au potentiel des enfants. Tous ont cherché à appréhender l'enfant dans sa complexité psychologique et affective.

Cette perspective est également bien illustrée par le travail de Fernand Deligny, référence de l'éducation spécialisée, sur les conditions

nécessaires à un environnement accompagnant, non pathologique et potentiellement réparateur à destination de l'enfant. Les différentes formes d'environnement et de postures suivantes sont présentées ci-dessous.

a) Un environnement sécurisant et prévisible

Une dimension fondamentale de l'éducation est de proposer un environnement structurant et prévisible, où l'enfant est considéré comme une personne à part entière. Cela suppose d'être attentif à sa sécurité physique, matérielle et affective. Cette approche passe également par le fait d'aménager les espaces et les règles de vie en fonction de leurs besoins – dans la tradition initiée par Pauline Kergomard ou Marie Pape Carpentier à l'école maternelle.

b) Un environnement respectant les besoins de l'enfant

La réflexion autour des rythmes scolaires et périscolaires respectueux de l'enfant est également centrale. Ovide Decroly a construit un modèle prenant en compte les centres d'intérêt et les besoins fondamentaux de l'enfant. Dans cette perspective, les temps calmes et les récréations peuvent être des moments pédagogiques liés au jeu, tel que pensé dans les mouvements d'Éducation populaire. Un autre exemple concerne les projets de flexibilisation des espaces d'apprentissage, à l'école et dans la sphère familiale, le besoin de vivre dans un espace ritualisé avec des rythmes structurés laissant une place au besoin de jouer et d'expérimenter.

c) Un environnement où la parole de l'enfant est reconnue

L'importance des sentiments d'appartenance et d'attachement au groupe passe par le fait d'y être intégré, de se faire des amis et de prendre part aux processus décisionnels. Paulo Freire a permis d'éclairer ces enjeux, avec la mise en place de dispositifs dialogiques individuel/collectif intégrant la singularité de chacun. Maud Mannoni et Françoise Dolto ont également expérimenté des dispositifs pour favoriser le déploiement de l'expression des enfants et promu la prise en compte de leur parole quand ils n'ont pas encore acquis les compétences langagières ou sont en difficulté.

d) Un environnement où l'enfant est responsabilisé

La responsabilisation aide également à mieux s'inscrire dans le collectif. Des éducateurs comme Anton Makarenko, Janus Korzack, Célestin Freinet, Fernand Oury et les tenants de la pédagogie institutionnelle ont, en ce sens, pensé les environnements éducatifs comme des institutions comprenant des conseils d'enfants ou des espaces de régulation du vivre ensemble.

Il ne s'agit pas de céder sur la responsabilité de l'adulte, mais de créer un espace où les enfants ont un peu de pouvoir sur ce qui les concerne, comme la participation à l'aménagement des lieux, les ajustements collectifs, scolaires et sociaux pour accueillir la diversité, etc.

e) Un environnement où l'enfant découvre et exerce son pouvoir sur le monde

Les enfants ont besoin de ne pas toujours être soumis aux décisions des adultes et de pouvoir se mobiliser sur des activités choisies, ou de proposer eux-mêmes des activités, afin de

pouvoir agir sur eux-mêmes ou sur le monde, et d'avoir prise sur ce qui les concerne. Ces principes apparaissent en creux chez de nombreux spécialistes comme Maria Montessori avec sa théorie de la pédagogie du choix.

f) Une posture d'adultes attentifs

Pour être en confiance, les enfants ont besoin d'être soutenus par des adultes qui veillent à la qualité de leur relation. La mise en perspective de l'importance de l'empathie et d'une attitude positive inconditionnelle, développée par Carl Rogers, peut être un point de repère important. Par ailleurs, les adultes doivent pouvoir assumer une fonction de médiation et d'étayage entre directivité et semi-directivité, comme le décrit Jérôme Bruner.

Faire l'expérience de la réussite et avoir un sentiment de compétences sont également essentiels comme le montrent les travaux d'Albert Bandura. Par exemple, certains ont développé une « pédagogie du chef d'œuvre ». Cela suppose de proposer des projets créatifs permettant d'exprimer ses affects (dans la lignée de l'éducation nouvelle portée notamment par Germaine Tortel), en association avec la pratique des jeux symboliques ou de médiation culturelle dans les œuvres littéraires – comme le propose Serge Boimare pour des enfants « empêchés de penser ».

g) Une posture d'adultes eux-mêmes accompagnés

Dans le cadre ordinaire de l'école, nombreux sont les personnels à dire leur difficulté à ne pas pouvoir ou ne plus savoir faire. Les formations sont de fait lacunaires et ne font pas suffisamment place aux expressions croisées et à l'analyse des situations et

des savoirs d'expérience. Ce point constitue un enjeu majeur du bon accueil des enfants à l'école.

3. Perspectives en faveur de la santé mentale des enfants

Ce patrimoine de modèles et de pratiques permet de penser des actions pédagogiques et éducatives concrètes, en faveur du soin, de l'éducation, de l'accompagnement et de la santé mentale de l'enfant. Ces propositions « très françaises » peuvent paraître datées et sont critiquées depuis plusieurs années par les promoteurs d'une standardisation des pratiques et de thérapies protocolisées.

Elles sont pourtant en ligne avec la littérature scientifique internationale, qui plaide pour une « école promotrice de santé » (Jourdan et al., 2021) et une « psychiatrie préventive » (Fusar-Poli et al., 2021) intégrée dans des modifications des environnements de vie dont le cadre scolaire.

Concevoir des pratiques pédagogiques adaptées aux singularités de l'enfant, intégrées à son contexte d'apprentissage et de vie, lui permettant de développer sa santé, sa créativité, son adaptabilité, ses capacités émotionnelles, relationnelles et à agir, est essentiel à sa bonne santé mentale. Les recommandations du rapport publié par le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) en 2023, dans la lignée de la recherche internationale, vont en ce sens et pourraient être intégrées dans les pratiques quotidiennes des enseignants et des éducateurs.

Références bibliographiques

Boimare S. (2008). *Ces enfants empêchés de penser*. Paris : Dunod.

Carré P. (2004). Bandura : Une psychologie pour le XXI^e siècle ? *Savoirs, Hors série* (5), 9-50.

Fusar-Poli P., Correll C.U., Arango C., Berk M., Patel V., Ioannidis J.P.A. (2021). Preventive Psychiatry: A Blueprint for Improving the Mental Health of Young People. *World Psychiatry*, 20(2), 200-21.

Houssaye J. (2012). *Quinze pédagogues : Idées principales et textes choisis*. Paris : Fabert. On retrouve : Rousseau, Pestalozzi, Fröbel, Robin, Ferrer, Steiner, Dewey, Decroly, Montessori, Makarenko, Ferrière, Cousinet, Freinet, Neill et Rogers.

Houssaye J. (Éd.). (2013). *Pédagogues contemporains : Idées principales et textes choisis*. Paris : Fabert. On retrouve : Oury, Deligny, Freire, Gáspár, Goodlad, von Hentig, Laporta, Niza.

Jourdan D., Gray N. J., Barry M. M., Caffè S., Cornu C., Diagne F., El Hage F., Farmer M.Y., Slade S., Marmot M. & Sawyer S. M. (2021). Supporting every school to become a foundation for healthy lives. *The lancet child & adolescent health*, 5(4), 295-303.

Fournier M. (dir.) (2018). *Les Grands Penseurs de l'éducation*. Paris : Éditions Sciences Humaines. On retrouve notamment : Itard, Dewey, Montessori, Korzack, Binet, Piaget, Freinet, Rogers, Bruner.

Pepinster C., Manil J. F. & Guillaume L. (2018). *Du chef d'œuvre pédagogique à la pédagogie du chef d'œuvre*. Lyon : Chronique sociale.

Vial J. (1981). Chapitre III. Les conditions d'une évolution. In *Jeu et éducation* (p. 171-192). Paris : Presses Universitaires de France.

<https://www.hcfea.fr/>

Une bonne santé pour réussir à l'école



Docteur Sylvie Vial Gaillard
est médecin conseiller technique auprès de madame la Rectrice de l'académie Normandie

La santé selon la définition de l'OMS est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé mentale, qui se définit toujours selon l'OMS comme un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté » est une priorité actuelle et fait l'objet d'un ensemble de mesures spécifiques. L'École dans ce contexte a toute sa place dans le déploiement d'une approche positive et intégrée de la promotion de la santé. En effet, des élèves en bonne santé apprennent mieux. Pour y parvenir, l'Éducation nationale fonde son action sur une démarche transversale menée à partir d'une réflexion globale sur les interactions entre l'établissement d'enseignement scolaire et son environnement. Elle crée ainsi les conditions de la réussite pour tous. Quel que soit le projet de l'élève, il doit s'inscrire dans la construction de la confiance, de l'estime de soi et des autres. L'École en lien avec les ressources du territoire peut concevoir et conduire des actions qui favorisent la mobilisation de leviers en faveur du bien-être des élèves et de la communauté éducative, d'un climat de confiance et de réussite. L'École promotrice de santé a pour enjeu de valoriser les actions et projets mis en œuvre dans le cadre du parcours éducatif de santé dans un continuum éducatif et de les articuler avec d'autres approches telles que le climat scolaire en les inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement développant ainsi une culture commune en promotion de la santé. Cette approche renforce les

connaissances et les attitudes favorables à la santé et les compétences psychosociales dont les séances d'empathie en cours d'expérimentation qui permettront à tous les élèves de répondre à leurs problèmes de santé ou de faire des choix de vie favorables (prévention des conduites à risque).

Un ensemble d'actions sont mises en œuvre au sein de l'École dans le cadre du parcours santé de tout élève. La réalisation de bilans obligatoires systématiques ayant comme objectif principal le repérage précoce de tout ce qui peut entraver l'élève dans ses apprentissages pour initier un parcours diagnostique et de prise en charge le plus précoce possible limite ainsi l'impact des troubles dans les apprentissages par la mise en place d'accompagnements et d'aménagements de la scolarité dans le croisement des regards de tous les acteurs de la santé, pédagogiques et des parents. Ces bilans ont lieu en cours de la grande section de maternelle dans la suite des bilans réalisés par la PMI au cours de la troisième année et au cours de la scolarité au lycée professionnel des élèves mineurs soumis à des travaux dits réglementés selon le code du travail au cours de leur formation initiale (dits élèves travaillant sur les machines dangereuses). Cette visite médicale est l'occasion de réaliser un travail de prévention auprès de ces élèves concernant en particulier la promotion de la pratique sportive, la consommation de tabac, drogues et alcool dont on connaît les effets délétères sur la santé.

L'accueil des élèves à besoin éducatif particulier (malades, handicapés, présentant des troubles neuro développementaux) à l'école est une priorité de l'école inclusive.

La prise en compte de la santé des élèves porteurs de maladie chronique à travers la réalisation des PAI (projet d'accueil individualisé) est

déterminante pour les accueillir en sécurité. Il définit les aménagements nécessaires dans le cadre de la classe, la vie scolaire, les repas, la passation des examens et indique le déroulé des protocoles d'urgence pour gérer les épisodes aigus qui pourraient survenir pour les élèves asthmatiques, diabétiques, allergiques alimentaires, épileptiques... De même, les dispositifs d'accompagnement pour la réussite scolaire dans le cadre de la continuité pédagogique (APADHE, assistance pédagogique à domicile, à l'hôpital et à l'école) permettent à l'élève malade la poursuite des apprentissages garant d'un retour à l'école dans de meilleures conditions. Ces aménagements participent au succès des traitements par ce maintien d'un projet d'avenir en particulier en cas de maladies graves qui peuvent même engager le pronostic vital.

La prise en compte par ailleurs des troubles neuro développementaux (troubles cognitifs, troubles d'apprentissage du langage oral, écrit, de la cognition mathématique, troubles déficitaires de l'attention, troubles du spectre autistique) permet la co-construction de parcours de scolarisation à la suite des bilans diagnostiques et de rééducation en répondant aux besoins de ces élèves garant d'une meilleure réussite. Un exemple en est la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés.

Enfin pour les élèves reconnus en situation de handicap, le rôle des acteurs de santé est fondamental pour la construction du parcours diagnostique et de prise en charge puis des parcours de scolarisation avec l'ensemble des ressources disponibles dans l'École ou dans le secteur médico-social avec l'accompagnement vers la transformation de l'offre de soins qui permet à tout élève de se voir proposer des modalités d'inclusion en milieu ordinaire pour une meilleure insertion

sociale et professionnelle dans sa vie d'adulte futur.

L'environnement scolaire est fondamental afin que les élèves gardent une bonne santé à l'école et apprennent dans un climat favorable. La qualité des espaces environnants permet la pratique des mobilités actives afin que les élèves puissent aller à l'école à pied, facteur de lutte contre la sédentarité. Les cours de récréation doivent être conçus pour limiter les zones échappant à la surveillance des adultes ce qui constitue un des leviers de lutte contre le harcèlement par la limitation des lieux propices aux intimidations de toute forme échappant à la vigilance des adultes. Les classes et lieux de vie ayant une bonne qualité d'insonorisation par l'utilisation de matériaux adaptés sont également favorables aux apprentissages par la limitation de l'exposition aux bruits, sources de troubles de l'attention, de fatigue et d'agitation. Un point très spécifique est celui concernant les ateliers des lycées professionnels pour limiter l'exposition aux risques (ambiance bruyante, expositions aux poussières...) par la mise en œuvre de mesure de conception des machines et ateliers, l'utilisation des protections individuelles et collectives et la formation aux pratiques d'utilisation en sécurité des équipements.

La prise en charge du refus scolaire anxieux illustre l'enjeu de la prise en compte de la santé au service de la qualité de la scolarisation des élèves. Cette pathologie de plus en plus fréquente impacte l'avenir scolaire des élèves avec de lourdes conséquences et illustre bien le lien et les interactions entre santé, environnement et maintien des apprentissages. Les élèves présentant un refus scolaire anxieux gardent l'envie d'apprendre mais sont empêchés de poursuivre ces apprentissages à l'école du fait de manifestations anxieuses majeures. Cette pathologie ou plutôt ce symptôme

doit faire l'objet d'un repérage précoce pour initier rapidement un parcours de diagnostic, soins et prise en charge permettant de construire un parcours de scolarité avec l'ensemble des acteurs de l'institution assurant la continuité des apprentissages et la restauration du lien social tout en répondant au besoin de l'élève et en évitant de l'enfermer dans cette impossibilité du retour à l'école.

Les politiques publiques jouent un rôle important dans le maintien de cette bonne santé des élèves. Une de ces mesures permet l'accès à des repas de qualité pour les élèves. Un autre ensemble de mesures favorisent la pratique des activités physiques et sportives permettant ainsi la lutte contre la sédentarité, facteur de réussite scolaire par l'amélioration de l'attention et la pratique des activités physiques adaptées pour tous les élèves présentant des limitations de leur activité (surpoids et obésité, pathologie articulaire...). La pratique d'activités répondant au besoin des élèves, permet de faire renaître la motivation, limite l'impact de la pathologie et permet d'aider l'élève à retrouver une image positive de lui, facteur de reprise de confiance et de réengagement dans la réussite scolaire selon un cercle vertueux.

Une réussite à l'école pour garder une bonne santé

Il existe un lien entre bonne santé et réussite scolaire, la réussite scolaire facteur de meilleure insertion sociale et professionnelle étant un facteur corrélé à la diminution de mortalité prématurée que l'on retrouve chez les personnes de catégorie socio professionnelle inférieure du fait d'une surmortalité liée à une mauvaise hygiène de vie.

Être acteur de sa santé est en lien avec la réussite scolaire et les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement sont des instances importantes de réflexion autour de la

construction d'une politique de santé sur un territoire. Cette dernière répond aux besoins identifiés et obéit dans la mise en œuvre des actions au principe de l'universalisme proportionné qui permet d'adapter les actions de santé aux publics cibles afin de ne pas accroître les inégalités de santé préexistantes, les personnes des catégories socio professionnelles supérieures étant le plus réceptives aux messages.

Un point de vigilance est celui de la santé mentale. Dans ce domaine nous savons combien les environnements favorables (logement, travail, soutien familial...) jouent un rôle important. Les élèves devront développer des compétences de jugement critique dans leurs décisions en particulier grâce à l'appropriation des compétences psycho sociales qui font l'objet d'un plan actuel de déploiement pour une génération 2037 formée à ces dernières. Ces compétences seront un levier important pour permettre aux jeunes de faire des choix de vie favorables à la santé dans des domaines tels que la santé mentale (troubles anxio dépressifs, suicide), bien être.

En conclusion, l'ensemble de ces éléments illustre le lien très étroit entre bonne santé et réussite scolaire, être en bonne santé est un levier pour apprendre et la bonne réussite scolaire est un levier pour garder une bonne santé.

Docteur Sylvie Vial Gaillard

L'association publie une revue dont chaque numéro est centré sur une thématique précise en lien avec les

Comité de rédaction du 3 en 1



Vous souhaitez nous faire part de vos réactions à la suite de la lecture de l'un ou de plusieurs articles parus dans le 3 en 1 ? nous poser des questions ? nous suggérer des sujets pour des numéros à venir ? nous proposer des contributions ?

Ecrivez-nous à l'adresse suivante :

ac-normandie@afae.fr



L'Association française des acteurs de l'éducation (AFAE) est depuis 46 ans un espace d'échanges, de libre expression et de propositions.

L'AFAE rassemble, en dehors de tout dogmatisme et de toute préoccupation politique ou syndicale, des personnels qui exercent des fonctions de responsabilité à tous les échelons du système éducatif, des enseignants et des chercheurs, qui, par leur action, leur engagement ou leurs recherches, veulent concourir à la qualité, à l'efficacité et au renouveau du service public d'éducation.

L'AFAE est présente en académie avec le réseau de ses responsables académiques et de ses adhérentes et adhérents qui la font vivre à travers divers événements et publications.

Nous vous invitons à nous [rejoindre](#).

grandes questions qui se posent au service public d'éducation. Elle édite également un ouvrage de référence ([Le Système Éducatif Français et son administration](#)) dont le contenu est régulièrement actualisé.

